

Saint-Raphaël, le 06/02/2026

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

**ACTIVITE COMMERCIALE DE LOCATION DE MAXIMUM 10 BATEAUX SANS PERMIS
(POSITIONNEMENT EN EPI) ET UN BATEAU DE SÉCURITE**

RIVIERE D'AGAY

Personne publique à qui appartient le domaine

Régie des Ports Raphaëlois- Hôtel de ville - Place Sadi Carnot 83700 Saint-Raphaël -
Tél: 04 94 95 34 30

Intitulé de l'autorisation :

Autorisation d'occupation temporaire

Activité commerciale de location de maximum 10 bateaux sans permis (positionnement en épi) et un bateau de sécurité

Rivière d'Agay

Texte en application duquel l'autorisation est conclue :

L'autorisation d'occupation temporaire est délivrée en application de l'article L2122-1-1 1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Lieu d'exécution : Saint-Raphaël (83700)

Lieu de retrait du dossier de consultation :

Le dossier est téléchargeable sur le site Internet :

[http ://www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Date limite de réception des offres :

Vendredi 20 mars 2026 - 12h00

Modalité de réception des offres :

Via plateforme marché-sécurisés ou par mail

Critères de jugement :

- Premièrement : la qualité du projet (60 points)
- Deuxièmement : le montant de la redevance proposée (40 points)

Renseignements

Via plateforme marché-sécurisés ou par mail

Visite sur site :

Capitainerie d'Agay - Route d'Agay RN8 - 83530 AGAY

Courriel : portagay@ville-saintraphael.fr

Date de l'envoi de l'avis à la publication :

Vendredi 06 février 2026